

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 116421073

<b>Propriétaire:</b> Mouzouri Abderrahim	<b>Installateur:</b> Innov'expert	<b>Donneur de comm.:</b> Mouzouri Abderrahim via innov'expert Rue belle vue 10 5020 FLAWINNE
---	--------------------------------------	---

Date de l'examen : 16/06/2025

Date du mesurage : 17/06/2025

**ID de l'installation :** 2012082231

**Lieu du contrôle:**  
Rue belle vue 10  
5020 FLAWINNE

### I. Description générale et caractéristiques

Type d'installation:	Unité d'habitation	Connexion au numéro EAN:	/
Type de câble d'alimentation:	VFVB	Connexion en courant nominal (A):	40 A
Section du câble d'alimentation:	6 mm <sup>2</sup>	Différentiel (type):	A
Tension nominale:	Mono 230 VAC	Différentiel ( $\Delta I$ ):	300mA mA
Nombre de tableaux:	1	Différentiel (Nombre de pôles):	2
Nombre de circuits (borniers, réserve incluse):	0	Différentiel In (A):	40 A
Année d'installation / d'extension:	Avant et après le 1/10/1981 (mais avant le 1/6/	Type de réseau:	TT
Type d'électrode de terre:	Piquet de mise à la terre	Référence des schémas (No ou date):	/
Type d'interrupteur général:	Interrupteur différentiel		
Description de l'installation:	Voir page suivante		

### II. Contrôles accomplis

#### Visite d'inspection: AR 8/9/2019 Livre 1, Chap.6.5

L'enquête porte sur les dispositions légales pertinentes concernant la visite d'inspection d'une installation électrique domestique à basse tension et/ou à très basse tension.

Voir les contrôles effectués en annexe.

### III. Constatation pendant l'examen

Voir les infractions, remarques et notes en annexe

### IV. Mesurages

Résistance de diffusion de terre(Re)	36,00	Ohm
Résistance d'isolation (Ri)	2,00	Mohm

### V. Conclusion

B L'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1 de l'Arrêté Royal du 8 septembre 2019 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à effectuer par le même organisme dans un délai de 12 mois. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être effectués sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Schémas estampillés, signés et ajoutés à cette inspection: Non

### VI. Notifications

Les résultats de ce rapport d'inspection et/ou d'examen portent exclusivement sur le ou les objets ou lots inspectés.

2. Le rapport ne peut être reproduit autrement que dans son intégralité sans le consentement du client et de l'autorité de contrôle BTI asbl.

3. Conseils pour le propriétaire/gestionnaire/locataire :

-3.1 Le rapport d'enquête doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique.

-3.2 Le dossier doit mentionner toute modification apportée à l'installation électrique.

-3.3 En cas d'accident de personnes, directement ou indirectement dû à la présence d'électricité, le Département fédéral de l'énergie doit être immédiatement informé.

-3.4 Si des violations sont constatées au cours de l'enquête, une nouvelle visite d'inspection doit être effectuée par le même organisme agréé afin de vérifier si, à la fin de la période, les violations ont disparu.

Si, au cours de la deuxième enquête, il est constaté que des infractions subsistent, l'organisme agréé envoie une copie du rapport d'enquête à la direction générale de l'énergie chargée de la

haute surveillance des installations électriques domestiques.

L'AGENT CONTROLEUR  
Giovanni Oliveri

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 116421073

Description de l'installation

Installation domestique

Contrôles effectués

Conformité entre la mise en place de l'installation électrique et des schémas unifilaires et aux plans de situation	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Contrôle l'état (fixations, dommages, ...) des équipements électriques installés en permanence, notamment en ce qui concerne les interrupteurs, les prises de courant, les connexions dans la distribution et les tableaux, ...;	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques par contact direct et indirect;	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Contrôle du fonctionnement des dispositifs différentiels de courant via le bouton de test:	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Contrôle du fonctionnement des dispositifs différentiels de courant via boucle de défaut:	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Vérification de la continuité des connexions équipotentielles (principales et auxiliaires) et des conducteurs de protection des prises de courant et des appareils fixes, fixes ou mobiles à position fixe de classe I	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Inspection visuelle des équipements fixes ou fixes et mobiles susceptibles de mettre en danger des personnes et des biens	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Conformité entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits de courant respectifs qui les protègent	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>

Conclusions

**Infractions:**

**Informations complémentaires sur les infractions:**

- Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3) (LI: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.).
- Prévoir le(s) plan(s) de position de l'installation (LI: 3.1.2.; 9.1.1., 9.1.2.).
- Les canalisations de type ECA ne peuvent pas être placées bottées (Flex vob doit obligatoirement être encastré dans un matériau incombustible, les VOB sont de caractéristiques ECA)
- Remplacer les disjoncteurs sans marquages
- (Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau. Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension (LI: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4.; 5.3.5.1.).
- Connecter les PE dans le tableau
- Différentiel 30mA ne répond pas à la boucle de défaut ni au bouton test (différentiel à remplacer)
- Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection (LI: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.). étage
- Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés + les salles de bains dans les installations domestiques (LI: 4.2.4.3.).
- Remplacer le sectionneur de terre (mauvais état du matériel)
- Refermer les boîtes de dérivation de la cave
- Réaliser une prise de terre conforme avec une valeur inférieure à 30 Ohms
- Le raccordement des équipements électriques de l'annexe doit être clôturé avant la réception du bâtiment

**Remarques:**

---

**PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION**

---

Numéro du rapport : 116421073

**Notes:**

Application des sous sections suivantes ; L.1 8.2.2 + 8.2.1